

En conformité de la loi sur les forêts du Canada, le gouvernement fédéral a entamé des pourparlers avec les autorités provinciales concernant les mesures coopératives à mettre en vigueur pour mieux protéger les forêts contre les incendies. Le gouvernement fédéral peut aider les provinces à payer les frais considérables que les services de protection suffisants entraînent.

Dans plusieurs régions du Canada, des avions pourvus d'équipement-radio sont employés avec succès pour découvrir et supprimer les incendies. Là où les lacs sont nombreux, on peut se servir d'hydravions pour découvrir les incendies et transporter les gardes forestiers avec leur outillage auprès d'incendies très éloignés. Dans l'Ouest du Canada, l'outillage et les fournitures sont parfois parachutés à des équipes isolées de combat; dans une province, on a recours aux parachutistes pour combattre les incendies difficiles à atteindre autrement.

Dans les régions plus peuplées où les moyens de transport sont meilleurs, il existe des tours d'observation munies du téléphone ou de la radio. Un personnel et un outillage sont maintenus dans les endroits stratégiques pour combattre les incendies dès qu'ils sont signalés. Ce personnel, lorsqu'il n'est pas occupé à combattre le feu, est employé à la construction et à l'entretien des routes, des sentiers, des lignes téléphoniques, des coupe-feu et autres améliorations nécessaires.

La pompe à gazoline portative et le boyau de toile sont un outillage important. La pompe pèse de 60 à 100 livres. Elle peut être transportée en canot, en canot automobile, en automobile, en avion, à dos de cheval et à dos d'homme et peut donner une pression de 200 livres au pouce carré, selon l'élévation et la distance des sources d'approvisionnement d'eau. Des boyaux longs de plus d'un mille sont souvent employés. De petites pompes à bras alimentées par des réservoirs portatifs de cinq gallons sont de même utilisées avec succès dans plusieurs cas. Des tracteurs munis de bulldozers ou de charrues sont communément employés pour l'aménagement de coupe-feu. Dans certaines régions, on utilise des camions pourvus de réservoirs à eau et de pompes mécaniques pour combattre les feux en bordure des routes.

Les autorités forestières des divers gouvernements poursuivent un travail de propagande sur la conservation des forêts, seules et de concert avec l'Association forestière du Canada qui, depuis sa fondation en 1900, a fort travaillé à amener le public à réduire les risques d'incendie. Au moyen d'une revue à fort tirage, de wagons de chemins de fer aménagés pour des conférences et de camions munis d'appareils cinématographiques et grâce à la collaboration des postes de radio et des journaux, l'Association atteint une bonne partie de la population du Canada. Par l'entremise des écoles, en désignant de jeunes gardes forestiers et par d'autres moyens, elle s'efforce d'inculquer à la jeune génération le sens de la valeur des forêts et de la renseigner sur la dévastation causée par l'incendie et sur les moyens de la prévenir.

Statistique des incendies de forêt.—Le nombre total des incendies de forêt au Canada (Terre-Neuve comprise), en 1949, est de 7,046, soit le plus élevé depuis 1922. La superficie incendiée est de 40 p. 100 supérieure à la moyenne des dix dernières années. Les frais de la lutte contre l'incendie sont aussi les plus élevés de l'histoire. Au printemps, à Terre-Neuve et dans les provinces Maritimes, il y a eu des périodes de grand danger, mais le reste de la saison a été normal. Après les périodes critiques de mai et de juillet, le Québec a connu des conditions plus favorables que la moyenne. En Ontario, la température a été plus sèche que d'habitude, spécialement dans le sud des régions protégées. Après avoir traversé un printemps plutôt propice aux incendies de forêts, le Manitoba et la Saskatchewan ont joui d'une température plutôt normale durant l'été et l'automne. En 1949, l'Alberta